Emploi

composition

En 2023, 609 000 personnes travaillent de manière régulière dans les exploitations agricoles de France métropolitaine, hors microexploitations. Elles représentent un volume total de 498 000 équivalents temps plein (ETP), dont 50 % sont des actifs dirigeants (chefs d'exploitation ou coexploitants). La main-d'œuvre permanente assure 80 % de l'activité totale des exploitations, une part en léger recul par rapport à 2010 (- 7 points). Le reste des heures travaillées est réalisé par des salariés saisonniers et divers prestataires extérieurs, les premiers en assurant à eux seuls les trois quarts.

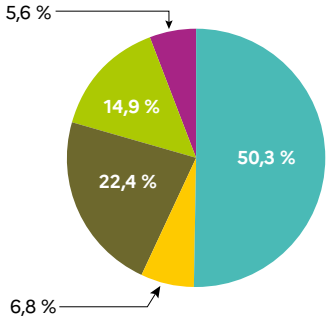
Une exploitation emploie en moyenne 2,29 ETP en 2023, soit une hausse de 15 % par rapport à 2010. Ce besoin en main-d'œuvre varie fortement selon la spécialisation : les exploitations horticoles et maraîchères mobilisent le plus d'actifs (5,3 ETP en moyenne), tandis que celles spécialisées en grandes cultures en mobilisent 1,4.

La structure de la main-d'œuvre diffère également selon les types de production. Le travail des actifs dirigeants et familiaux reste généralement prépondérant. Il est quasi exclusif dans les exploitations de bovins viande, mais représente moins de la moitié du volume de travail chez les horticulteurs-maraîchers, les arboriculteurs et les viticulteurs.

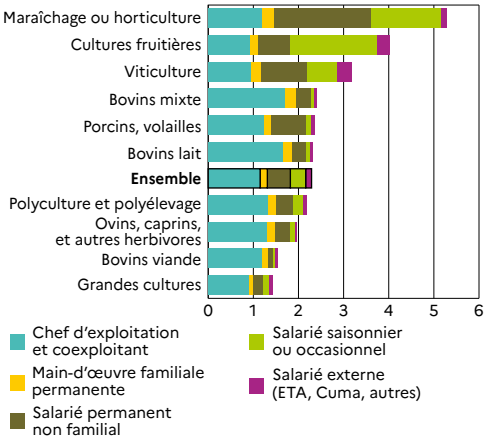
Travail sur l'exploitation

% des ETP en France métropolitaine en 2023

Petites, moyennes et grandes exploitations



Nombre moyen d'ETP par exploitation en 2023 (hors microexploitations)



Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Actifs agricoles et volume de travail annuel selon la nature des actifs

	2010			2023		
	Nombre de personnes actives	Volume de travail	ETP par exploitation	Nombre de personnes actives	Volume de travail	ETP par exploitation
	millier	*millier d'ETP*	*nombre*	*millier*	*millier d'ETP*	*nombre*
Chef d'exploitation et coexploitant	453	393	1,15	367	315	1,15
Main-d'œuvre familiale permanente	157	74	0,22	78	43	0,16
Salarié permanent non familial	151	125	0,37	164	140	0,51
Ensemble de la main-d'œuvre permanente	**760**	**591**	**1,73**	**609**	**498**	**1,82**
Salarié saisonnier ou occasionnel	///	76	0,22	///	93	0,34
Salarié externe (ETA, Cuma, autres*)	///	11	0,03	///	35	0,13
Ensemble de la main-d'œuvre occasionnelle ou externe	**///**	**88**	**0,26**	**///**	**128**	**0,47**
Ensemble des actifs travaillant sur les exploitations	///	679	1,99	///	627	2,29

* En 2023, le travail effectué par d'autres prestataires que les ETA ou les Cuma est inclus, contrairement à 2010.
Champ : France métropolitaine, hors structures gérant des pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2010, enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Emploi

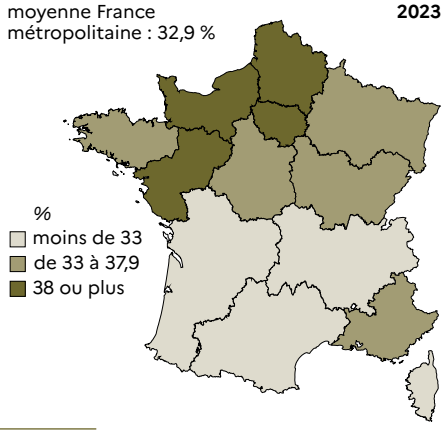
salariés agricoles

Avec l'augmentation de la taille des exploitations et le développement des formes sociétaires, l'emploi salarié permanent progresse nettement. En 2023, il concerne 33 % des exploitations en France métropolitaine (hors microexploitations), contre 23 % en 2010. À l'inverse, le recours aux saisonniers recule légèrement, passant de 39 % à 37 % des exploitations. Autre évolution notable : les chefs d'exploitation, coexploitants et membres de leur famille sont de plus en plus nombreux à être eux-mêmes salariés. Ils représentent désormais un quart de l'ensemble des salariés permanents.

Les moyennes et grandes exploitations emploient à elles seules 218 600 salariés permanents, soit 178 700 équivalents temps plein (ETP), avec un ratio moyen de 0,82 ETP par salarié. La main-d'œuvre salariée permanente représente 35,9 % des actifs permanents et 28,5 % du volume total de travail agricole de ces exploitations, soit respectivement 12 et 7 points de plus qu'en 2010. Les travailleurs saisonniers, quant à eux, constituent 14,9 % du travail agricole.

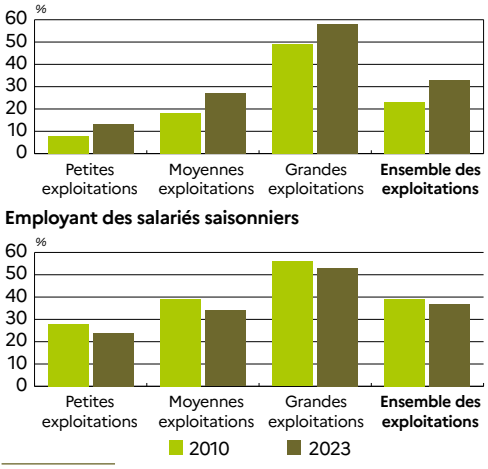
Le recours au salariat varie selon les spécialisations : il est particulièrement marqué dans les exploitations horticoles, maraîchères et viticoles ainsi que dans les élevages de porcins et de volailles, où les salariés permanents assurent la majeure partie du travail. Dans les exploitations fruitières, ce sont les saisonniers qui assurent près de la moitié des tâches agricoles. Géographiquement, les exploitations avec une main-d'œuvre salariée permanente se concentrent dans les parties nord, ouest et est du pays, ainsi que dans les zones viticoles et fruitières du Sud-Est.

Exploitations avec main-d'œuvre salariée permanente (hors microexploitations)



Source : Agreste - Enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Exploitations avec main-d'œuvre salariée (hors microexploitations)



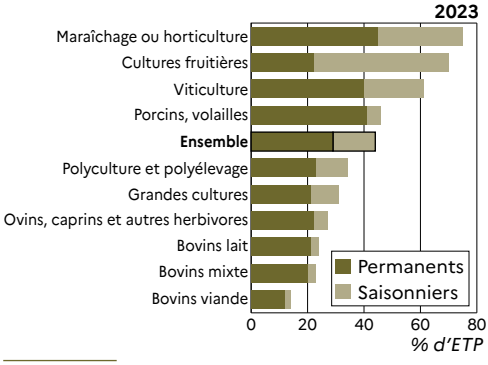
Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Recensement agricole 2010, enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Main-d'œuvre salariée permanente[1] (hors microexploitations)

	2010	2023
Exploitations avec main-d'œuvre salariée permanente (millier)	77,3	90,0
Main-d'œuvre salariée permanente (millier de personnes)	178,8	218,6
Part de la main-d'œuvre salariée permanente parmi les actifs permanents (%)[1]	23,5	35,9
Part de la main-d'œuvre salariée permanente dans le travail agricole (%)	21,4	28,5
Part de la main-d'œuvre saisonnière dans le travail agricole (%)	11,3	14,9

1. Non compris dans les actifs permanents les actifs non salariés qui ne sont ni dirigeants, ni membres de la famille d'un chef d'exploitation individuelle.
Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Recensement agricole 2010, enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Part du travail fourni par la main-d'œuvre salariée selon la spécialisation (hors microexploitations)



Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Emploi
temps de travail

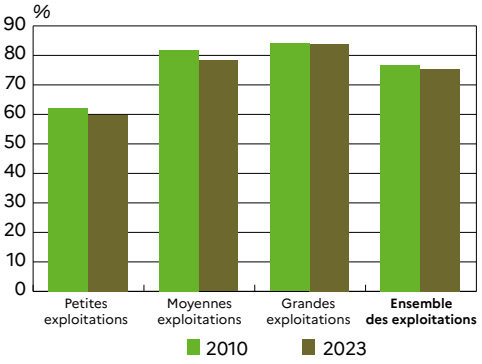
En 2023, trois quarts des chefs d'exploitation et coexploitants travaillent à temps complet sur leur exploitation (hors microexploitations), une proportion stable par rapport à 2010. Du côté des salariés permanents non familiaux, cette part atteint 71 %, tandis qu'elle reste nettement plus faible parmi la main-d'œuvre familiale permanente (22 %).

Chez les dirigeants, la probabilité d'exercer à temps plein augmente avec la taille économique de l'exploitation : elle atteint 84 % pour les exploitants des structures les plus grandes, contre 60 % pour ceux à la tête de petites exploitations. Les contraintes liées à l'élevage renforcent également cette présence : plus de 88 % des dirigeants éleveurs travaillent à temps plein, contre seulement 55 % chez les exploitants spécialisés en grandes cultures.

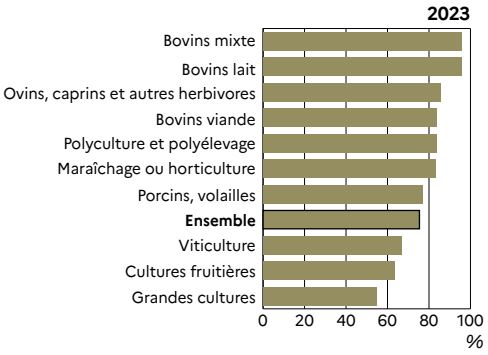
Entre 2010 et 2023, la part des actifs permanents travaillant au moins la moitié de l'année sur l'exploitation est passée de 75 % à 84 %. Cette hausse est portée par l'implication croissante de personnes régulièrement actives sur l'exploitation, qu'elles soient ou non apparentées au dirigeant. Toutefois, cette dynamique ne compense pas la forte baisse de la main-d'œuvre familiale permanente en recul de 42 % sur la période. Cette baisse est compensée par une hausse sensible du nombre de salariés permanents non familiaux, ainsi que de leur volume de travail.

Part des chefs d'exploitation et coexploitants à temps plein
Petites, moyennes et grandes entreprises

• Selon la dimension économique



• Selon l'orientation technico-économique



Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Temps de travail annuel des actifs permanents

	Petites, moyennes et grandes exploitations	
	2010	2023
	millier de personnes	
Chef d'exploitation et coexploitant		
Temps complet annuel	348,0	276,7
1/2 temps à moins d'un temps complet annuel	40,4	42,4
Moins d'un mi-temps annuel	64,5	47,7
Main-d'œuvre familiale permanente		
Temps complet annuel	35,5	21,9
1/2 temps à moins d'un temps complet annuel	25,7	22,5
Moins d'un mi-temps annuel	95,4	33,8
Salarié permanent non familial		
Temps complet annuel	98,9	116,8
1/2 temps à moins d'un temps complet annuel	26,5	32,4
Moins d'un mi-temps annuel	25,6	14,6
Ensemble des permanents		
Temps complet annuel	482,3	415,4
1/2 temps à moins d'un temps complet annuel	92,6	97,3
Moins d'un mi-temps annuel	185,6	96,2

Note : voir glossaire « population active agricole » et « ETP ».
Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010, enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Emploi

âge et sexe des exploitants

En 2023, l'âge moyen des chefs d'exploitation et coexploitants de France métropolitaine* est de 49 ans contre 47 en 2010, soit 9 ans de plus que l'ensemble des actifs ayant un emploi.

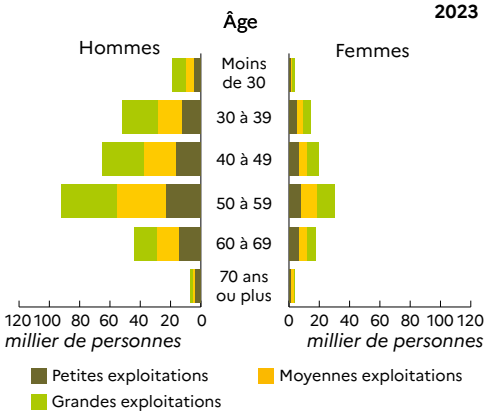
Les femmes en charge d'une exploitation agricole sont, en moyenne, plus âgées de deux ans que les hommes. Tous sexes confondus, entre 2010 et 2023, la part des agriculteurs de moins de 40 ans reste stable (24,0 %) tandis que celle des 60 ans ou plus progresse de 9 points (19,5 %).

Les dirigeants sont plus âgés dans les petites exploitations où un quart a au moins 60 ans. Ils sont en moyenne plus jeunes de 3 ans dans les grandes exploitations. Toutefois, le vieillissement des chefs d'exploitation touche toutes les exploitations (hors microexploitations). Les 50 ans ou plus représentent 53 % des effectifs dirigeants, soit 8 points de plus qu'en 2010.

Les exploitations dont la moyenne d'âge des exploitants est de 55 ans ou plus détiennent 29 % de la SAU et emploient 31,5 % des effectifs permanents. Cette part dépasse les 36 % dans le Sud-Ouest et le littoral méditerranéen.

* Hors chefs d'exploitation et coexploitants de microexploitations.

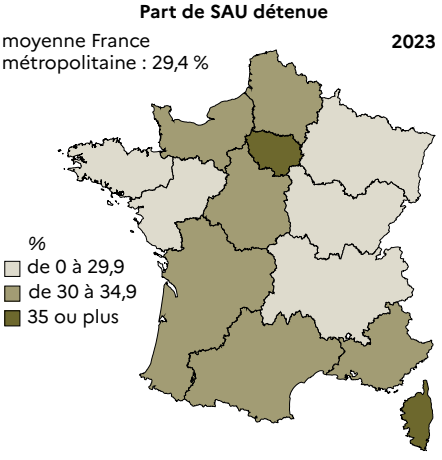
Chefs d'exploitation et coexploitants (hors microexploitations)

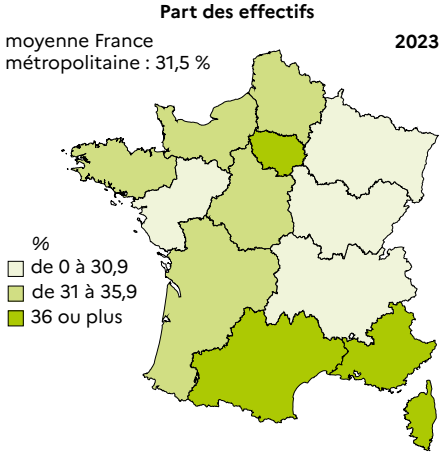


Petites, moyennes et grandes exploitations		
	2010	2023
	millier de personnes	
Moins de 40 ans	102,3	88,1
dont femmes	17,9	17,6
40 à 49 ans	146,2	85,0
dont femmes	33,9	19,6
50 à 59 ans	154,9	122,1
dont femmes	41,4	30,2
60 ans ou plus	49,5	71,6
dont femmes	19,7	20,7
Total France métropolitaine	452,9	366,8
dont femmes	112,9	88,1

Champ : France métropolitaine, hors structures gérant des pacages collectifs.
Source : Agreste - Enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Chefs d'exploitation et coexploitants de 55 ans ou plus en 2023 : SAU et effectif dans les petites, moyennes et grandes exploitations





Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Emploi
les femmes en agriculture

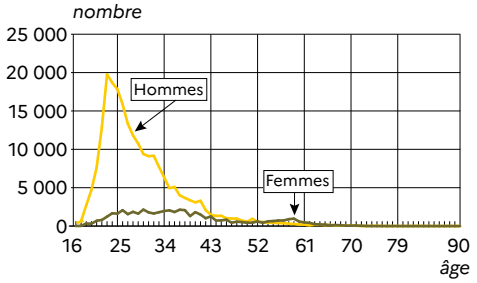
Après avoir progressé entre 2000 et 2010, la féminisation de la main-d'œuvre agricole recule depuis. En France métropolitaine, hors microexploitations, les femmes représentent 28 % des actifs permanents agricoles en 2023 contre 31 % en 2010. Ce recul affecte plus fortement les membres de la famille des exploitants où la part des femmes chute de 54 % à 40 % entre 2010 et 2023. Elle reste stable pour les actifs dirigeants et progresse pour les salariés permanents.

En 2023, environ un quart des chefs d'exploitation et coexploitants agricoles sont des femmes, comme en 2010. Elles sont relativement plus nombreuses dans les petites exploitations (28 %) que dans les exploitations de grande taille (22 %). La proportion de femmes exploitantes est la plus élevée dans les élevages d'ovins ou de caprins (35 %) et en viticulture (28 %).

Les exploitantes se sont installées à différents âges de la vie, contrairement aux hommes qui se sont majoritairement installés jeunes. La moitié des exploitantes s'est établie avant 35 ans et un quart après 43 ans, contre respectivement 85 % et 5 % pour les hommes. Dans les exploitations sociétaires, nombre d'agricultrices se sont déclarées avec le statut de coexploitantes après avoir travaillé en qualité d'aide familiale ou de conjoint-collaborateur. Dans les exploitations individuelles, les femmes reprennent souvent l'exploitation familiale lors du départ à la retraite de leur conjoint généralement plus âgé.

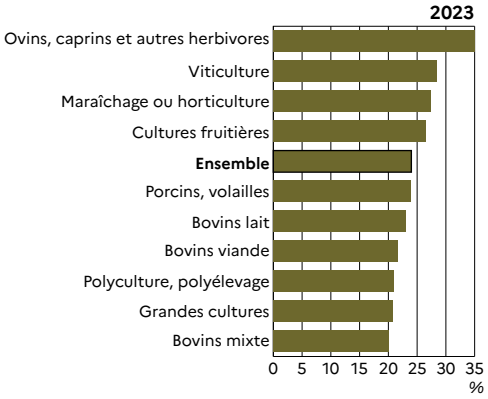
Les femmes dirigeantes travaillent moins souvent à temps complet sur l'exploitation : 68 % contre 78 % pour les hommes.

Âge de la première installation des exploitants enquêtés en 2023 (hors microexploitations)



Source : Agreste - Enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Part des exploitantes[1] dans les petites, moyennes et grandes exploitations



1. Cheffes d'exploitation et coexploitantes.
Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Enquête Structure des exploitations agricoles 2023

Statut des agricultrices et agriculteurs (hors microexploitations)

	Femmes		Hommes	
	2010	2023	2010	2023
	millier de personnes			
Chef d'exploitation	62,6	51,0	278,5	222,4
Conjoint coexploitant	29,9	22,0	7,1	9,5
Autre coexploitant	20,5	15,1	54,4	46,7
Chefs d'exploitation et coexploitants	112,9	88,1	340,0	278,7
dont à temps complet	71,3	59,9	276,7	216,8
Conjoint actif du chef d'exploitation ou des coexploitants[1]	69,0	20,6	31,2	11,5
Autre parent actif du chef d'exploitation ou des coexploitants[1]	16,2	10,8	40,3	35,2
Main-d'œuvre familiale permanente	85,2	31,5	71,5	46,7
Salarié permanent	38,8	49,2	112,2	114,7
Total actifs permanents France métropolitaine	236,9	168,8	523,7	440,1

1. Données issues de la partie échantillonnée du recensement 2020.
Champ : France métropolitaine.
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010, enquête Structure des exploitations agricoles 2023